

PROJET ÉDUCATIF DESTINÉ AUX PARENTS

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en nous confiant l'accueil de votre enfant, ainsi que de l'attention que vous portez à la lecture de notre projet éducatif.



Ce projet éducatif dont vous allez prendre connaissance a été réalisé en nous référant au code de qualité de l'accueil de l'O.N.E. dans le but de garantir un travail de qualité grâce à des pratiques professionnelles réfléchies.

Nous trouvons très important que les parents prennent connaissance de notre façon de travailler car en accueillant votre enfant nous contribuons à son éducation. C'est pourquoi nous vous présentons nos choix éducatifs et nos objectifs.

Nous sommes aussi parents, et à ce titre, nous pouvons comprendre quelles sont vos attentes, vos besoins et vos désirs quant à l'accueil de votre enfant. En effet, l'aménagement de notre maison d'enfants ainsi que la conception de l'accueil et des pratiques y associées ont été mûrement réfléchis comme professionnels mais aussi comme parents.

Par rapport aux parents

a) Une relation de confiance

Nous souhaitons construire avec les parents une relation de confiance, basée sur des rapports harmonieux avec eux. Il est nécessaire d'écouter, de dialoguer et d'avoir une considération réciproque : les parents sont pour nous beaucoup plus que des clients ! Si, malgré tout, apparaissaient des divergences, nous sommes à votre écoute afin de vous comprendre et de vous fournir toutes les explications nécessaires pour que nous puissions agir ensemble dans l'intérêt de votre enfant.

Il est important d'établir une bonne relation avec les parents car ceux-ci ont avant tout besoin d'être rassurés quant à l'accueil et aux soins apportés à leur enfant par deux professionnels en qui ils peuvent avoir entièrement confiance. Ceci afin de vaquer à leurs activités privées ou professionnelles l'esprit serein. Cette confiance sera aussi basée sur le strict respect du secret professionnel.

b) Séparations - Retrouvailles

Un espace est réservé aux parents afin d'effectuer les transitions d'arrivée et de départ. Ce hall d'accueil comprend un vestiaire pour ranger le sac et le Maxi Cosi ainsi que des porte-manteaux. Une table à langer est également prévue pour déshabiller et rhabiller les plus petits.

Nous avons choisi de laisser le hall d'accueil ouvert visuellement sur l'espace de vie des enfants afin que les parents puissent les voir évoluer, jouer et s'amuser.

Afin de permettre aux parents de suivre l'évolution et le rythme de leur enfant en leur absence, un dialogue quotidien lors de l'arrivée et du départ nous paraît

indispensable pour assurer la continuité entre les différents milieux de vie.

c) Comprendre sans juger

De bonnes relations entre parents et professionnels sont basées sur le respect et l'estime réciproque. Dans cette optique, il est primordial que chacun respecte les idées ou opinions de l'autre, sans les juger, dans les limites que sont le projet éducatif et le règlement d'ordre intérieur.

Nous souhaitons donc, de notre côté, que les parents respectent plusieurs points importants à nos yeux :

- nos horaires de travail ;
- les règles établies dans notre milieu d'accueil (qui font parties de notre règlement d'ordre intérieur) ;
- nos valeurs éducatives (qui font parties du présent projet éducatif) ;
- notre vie privée.

Ceci n'empêche évidemment pas aux parents de donner leur avis, de faire une remarque ou une suggestion, et grâce au dialogue, nous trouverons ensemble une solution dans l'intérêt de votre enfant.

d) La position relais

Nous souhaitons adopter une attitude professionnelle mais néanmoins chaleureuse, c'est-à-dire assurer un rôle d'accueil et de relais dans l'éducation des enfants sans nous substituer aux parents.

Nous ne remplaçons en aucun cas les parents, mais sommes là pour offrir la sécurité matérielle et affective dont l'enfant a besoin, et ce, en plus des soins nécessaires à son bien-être.

Par rapport à l'enfant

a) En route vers l'autonomie

Pour s'épanouir, se construire et aller vers l'autonomie, l'enfant progressera vers la maîtrise de son corps, développera ses capacités, découvrira ses limites, en s'ouvrant au monde qui l'entoure.

Sa curiosité, sa prise d'initiatives, sa découverte par lui-même et son esprit créatif guideront l'enfant vers l'expression de ses émotions, de ses besoins et ses désirs d'expériences nouvelles.

Pour favoriser cette dynamique, nous laissons l'enfant apprendre par lui-même afin de ne pas le priver de sa capacité d'apprentissage qui influencera tout son développement. Nous lui apportons des relations sereines et chaleureuses. Nous devons être attentifs à ses progrès, satisfaire sa curiosité, l'encourager dans ses tentatives, le féliciter dans la réussite et ne pas disqualifier ses erreurs.

Pour lui faire prendre conscience de lui-même, nous parlerons beaucoup avec votre enfant. En effet, le jeune enfant ne peut pas faire le lien entre l'émotion qu'il ressent et ce qui se passe en lui. C'est par nos explications qu'il prend progressivement conscience de lui-même. Nous proposons ou encourageons les activités qui favorisent les interactions

entre enfants. Nous lui proposons des activités adaptées à son âge et à ses besoins dans un espace de vie stable et adapté tout en fixant des règles de vie claires et précises.

Ce qui est important, c'est d'être attentif à l'évolution de chaque enfant. Car c'est l'enfant qui se construit. Notre rôle est de l'accompagner dans son développement et de favoriser celui-ci. Dans le cadre d'un accueil bienveillant, nous devons nous situer avec l'enfant du côté initiation et non du côté du résultat pur. C'est comme cela que l'enfant grandit et s'épanouit vers l'autonomie.

b) Respecter les rythmes de l'enfant (rythmes de développement et de vie)

Chaque enfant a un rythme de développement qui lui est propre. Il est important que l'enfant arrive de lui-même et de sa propre initiative à franchir tous les stades de développement. Chaque enfant évolue à sa manière, à son rythme.

Certains enfants évoluent plus rapidement que d'autres, et il est important de ne pas forcer leur évolution, de ne pas les comparer, de leur laisser le temps dont ils ont besoin dans l'apprentissage de leurs possibilités.

De même, chaque enfant à son propre rythme de vie (repas, sommeil, jeux). Il est donc très important de le respecter, ainsi nous veillerons à respecter son appétit, à ne pas le forcer lorsqu'il n'en veut plus, à respecter son sommeil et donc ne pas le réveiller mais le laisser s'éveiller seul. Il faut savoir être flexible et s'adapter aux rythmes de chacun.

Nous ajustons donc au maximum le rythme de l'enfant au groupe car l'enfant a aussi besoin que l'on respecte le rythme de sa journée, de sa semaine. L'enfant a besoin que sa journée soit structurée, ça le rassure. Pour que l'enfant puisse se situer dans le temps, les mêmes choses doivent se dérouler dans le même ordre, c'est ce que l'on appelle les rituels.

Ainsi la journée d'un enfant sera donc faite d'une succession de moments et de rituels qui tentent de l'interrompre le moins souvent possible dans ses activités. Par habitude, il devient ainsi capable de prévoir l'enchaînement de ses activités, il ne va donc pas vers l'inconnu, et cela le rassure.

c) Un accueil personnalisé

Chaque enfant est différent et particulier. Ils n'ont pas tous le même caractère, le même tempérament. Chacun arrive avec ses habitudes, ses goûts, son histoire et chacun a son propre rythme de vie et de développement.

Pour toutes ces raisons, nous pensons qu'il est nécessaire de mettre en place un accueil personnalisé. Dans l'intérêt de l'enfant, la période de familiarisation, un bon dialogue avec ses parents, la fiche signalétique de l'enfant ainsi que le carnet ONE nous permettent de connaître les besoins et habitudes de chacun. Ceci afin de pouvoir apporter à chaque enfant l'attention et éventuellement les soins spécifiques dont il a besoin. L'attention portée à chaque enfant sera donc différente mais toujours de même qualité.

d) Un espace de vie adapté

Notre milieu d'accueil a été aménagé pour répondre à toute une série de conditions indispensables afin de permettre à l'enfant de se sentir en confiance et en sécurité. L'aménagement du milieu d'accueil permet une surveillance constante et aisée de tous les enfants, tout au long de la journée.



L'OASIS DES PETITS

Maison d'enfants autorisée ONE

Ainsi l'espace jeu est agréable, confortable et attrayant avec des jeux variés, stimulants et adaptés à chaque tranche d'âge. La disposition permet aux enfants de pouvoir bouger aisément, de prendre des initiatives sans être gênés dans leurs mouvements. Les plus petits, qui ne marchent pas encore, disposent d'un vaste parc pour d'une part, satisfaire leur désir d'exploration et se mouvoir aisément et, d'autre part, les protéger d'un contact inopiné avec un plus grand ou d'une chute de jouet.

Les jouets sont donc choisis avec soin, solides, facilement lavables, en matière non toxique et manipulables en toute sécurité. Dans la même optique, le matériel de puériculture utilisé est confortable, stable, facile à manipuler et à entretenir et conforme aux différentes normes de sécurité. Il n'y a ni plantes, ni animaux dans les différents espaces accessibles aux enfants.

Une attention toute particulière est portée à la sécurité, il est nécessaire de supprimer un maximum de sources de danger, ainsi les produits dangereux et les médicaments sont rangés hors portée des enfants. Les prises sont placées en hauteur et des barrières interdisent l'accès aux endroits dangereux. Trois baby-phones permettent également la surveillance lors des siestes.

En ce qui concerne la propreté, celle-ci doit être irréprochable à tous les niveaux afin d'éviter au maximum la prolifération des germes infectieux. Ainsi les pièces, le matériel, les jouets, le linge sont nettoyés et désinfectés aussi souvent que nécessaire (quotidiennement ou hebdomadairement).

Enfin l'aménagement en général est fonctionnel et pratique afin d'être le plus efficace possible et ainsi pouvoir passer beaucoup de temps avec les enfants.

e) Différentes activités

Le jeu a un rôle dans la construction de la personnalité, il est un facteur de socialisation, il participe à la construction du savoir et est une source de motivation. Le jeu va développer l'affectivité (impressions, sentiments, émotions), la cognition (intelligence), et la motricité (tonus musculaire, préhension, locomotion, posture). Le jeu représente l'activité dominante et spontanée de l'enfant, il agit sans réelle intention au départ pour satisfaire les besoins qui l'animent (recherche de plaisir déjà vécu, éviter le déplaisir), dépasser ses angoisses (angoisse de la séparation), et comprendre le monde qui l'entoure.

Durant la journée, les enfants ont à leur disposition toutes sortes de jouets tels que :

- les jeux fonctionnels et sensori-moteurs que l'enfant manipule, explore, observe et qui servent à la découverte du plaisir de fonctionner : hochets, objets mous, balles, sons et lumières, objets qui brillent ou en mouvement ; ou pour le simple plaisir qu'ils procurent : module de psychomotricité, toboggan, vélo, ballon, etc. et qui permettent la coordination motrice et l'habileté physique.
- les jeux symboliques (se représenter, imiter, s'imaginer, « faire semblant ») tels que cuisine, établi, docteur, garage, petites voitures, camion de pompier, poupée, lit et berceau miniatures, peluche, déguisements, etc.
- les jeux sociaux : à partir de ± 2 ans, l'enfant commence à faire place à l'autre, à partager l'espace et les jouets, à communiquer, à s'éveiller au groupe par des activités telles que les jeux de construction, les figurines et animaux miniatures, les rondes en chansons et jouer à cache-cache, etc.

- le module de psychomotricité qui va permettre à l'enfant d'améliorer ses qualités motrices, cognitives, communicatives, affectives et sociales dans un but de développement harmonieux tout en respectant sa personnalité et ses possibilités.

C'est pourquoi il est important d'observer chaque enfant afin de déterminer ses besoins de découverte, d'exploration et ainsi mettre à sa disposition le matériel dont il a besoin, les jouets qui l'aident à évoluer, à se construire.

Certains jouets sont mis à la disposition des enfants sur des étagères à leur portée et les enfants peuvent en disposer comme bon leur semble en fonction de leurs envies. D'autres jeux sont rangés dans des bacs et proposés aux enfants en fonction de leur âge et de leur besoin du moment, à l'exception de certains jeux qui demandent la présence d'un adulte afin de veiller au bon déroulement de l'activité ou encore de s'assurer du respect du matériel (par ex : les livres, les puzzles...).

Dans tous les cas, différentes activités telles que, des chansons, des rondes, des puzzles, des histoires, sont proposées aux enfants mais jamais imposées. L'enfant n'y participe que s'il le souhaite et peut quitter l'activité s'il en a assez.

En ce qui concerne l'accompagnement dans le jeu, il faut avant tout laisser l'enfant agir seul, l'adulte peut accompagner, encourager mais ne jamais prendre sa place : l'enfant est un partenaire actif.

Afin de respecter son projet, nous ne rangeons pas les jouets tant qu'il ne semble pas satisfait. Nous pouvons alors solliciter l'enfant pour le rangement. Il peut alors envisager un nouveau projet. C'est en respectant ces règles que l'enfant prendra confiance en lui et ira vers l'autonomie.

Tous les jouets proposés aux enfants répondent bien-sûr aux normes de sécurité (certifiés CE), sont solides, stables pour éviter tout risque d'accident, sont facilement lavables, et ne sont pas composés de matière toxique.

Pour ce qui est des jeux extérieurs, dès que la météo le permet, les enfants sont encouragés à sortir jouer dehors sur notre vaste terrasse ombragée où ils ont à leur disposition toute une série de jeux et jouets comme par ex : des petits modules en plastique, un toboggan, des ballons, des jeux à tirer ou à pousser, des petits camions, des petits vélos, etc...

f) Des limites claires et précises

Pour grandir en toute confiance et en sécurité, l'enfant a besoin qu'on lui impose des limites. Ces limites peuvent être soit verbales sous forme d'interdits, soit matérielles comme par exemple : une barrière, une porte fermée...

Ces limites servent tout d'abord à garantir la sécurité, car les enfants ont très peu conscience du danger. Mais les limites servent également à permettre à l'enfant de se maîtriser, accepter les contraintes, respecter les autres, lui-même et le matériel. C'est de cette manière que l'enfant se socialise progressivement.

Et pour que l'enfant respecte ces limites, celles-ci ne doivent pas être trop nombreuses et avoir du sens. Les règles doivent être claires, précises, stables et l'adulte doit être ferme et déterminé. Bien entendu les règles et les interdits évoluent avec l'enfant et sont adaptées à son âge.

g) La période d'adaptation

Tout enfant qui entre en milieu d'accueil a besoin d'une période d'adaptation, de familiarisation. Cette période est très importante et ce, quel que soit l'âge de l'enfant, et elle est nécessaire aussi afin d'aider les parents à mieux gérer ce moment difficile de la séparation.

Cette période d'adaptation se déroule en plusieurs étapes et s'étend généralement sur une période d'une à deux semaines. Le passage à l'étape suivante se fait seulement si l'étape en cours s'est bien passée :

1^{ère} étape : Nous considérons que la familiarisation débute déjà lors du contact téléphonique et de la prise de rendez-vous conduisant à la première rencontre avec les parents et la visite de notre crèche. Lors de l'inscription, nous faisons plus ample connaissance avec les (futurs) parents qui se familiarisent à notre contact et réciproquement ainsi qu'avec notre milieu d'accueil.

2^{ème} étape : Cette étape dure environ une heure trente et est une prise de contact de l'enfant avec nous et le milieu d'accueil. L'enfant vient avec papa et/ou maman, découvre les lieux, fait connaissance des autres enfants, et de notre côté, nous établissons progressivement un contact avec l'enfant. Cette première étape est aussi mise à profit pour discuter avec les parents, et si nécessaire, approfondir ou éclaircir certains points qui inquiètent les parents.

3^{ème} étape Cette 3^{ème} étape dure environ deux heures. L'enfant arrive avec papa ou maman puis, si tout va bien, le parent s'en va après avoir évidemment prévenu l'enfant de la séparation et lui avoir dit au revoir. Pendant votre absence, nous nous consacrons autant que possible à lier connaissance avec votre petit bout en jouant avec lui, en le rassurant. Cette première séparation ne doit pas être trop longue afin que l'enfant associe le départ de ses parents avec leur retour.

4^{ème} étape : Pour cette 4^{ème} étape, l'enfant reste une demi-journée chez nous sans ses parents. C'est l'occasion pour lui de jouer, de manger, peut-être de dormir et ainsi se familiariser avec tous les moments, les rituels qui constituent la journée d'un enfant au sein de son milieu d'accueil. Et si cette demi-journée s'est bien passée, nous pensons que l'enfant est prêt pour débiter l'accueil. Une dernière chose, qui nous paraît importante, est que les parents ne doivent pas oublier d'apporter le doudou, la tétine, ou la petite peluche favorite de l'enfant afin de l'aider à se rassurer pendant leur absence.

h) Les repas

Les repas prévus durant l'accueil sont le diner et le goûter. L'enfant arrive donc en ayant déjeuné. Les repas sont uniquement préparés par nous-mêmes et bien sûr, sont équilibrés, variés, adaptés aux besoins de chacun et à l'âge de l'enfant :

- Pour ce qui est du diner, il est toujours composé de féculents (Pdt, pâtes, riz, blé), de légumes, de viande ou de poisson.

- En ce qui concerne le goûter, il est varié suivant les tranches d'âge (par ex : produits laitiers, biscuits adaptés, tartines garnies, pain d'épice, crêpes...) mais avec, en plus tous les jours un apport en fruit(s). Les fruits sont frais, variés, de saison, crus ou cuits, mixés ou en morceaux selon l'âge de l'enfant.

La seule boisson qui accompagne les repas est l'eau. Pour les tout-petits, nous demandons aux parents de fournir les laits en poudre et les farines lactées par boîtes entières fermées. Si votre enfant devait recevoir un régime alimentaire spécifique, il vous sera alors demandé de fournir les repas.

Il va de soi que les repas sont préparés dans les conditions d'hygiène les plus strictes avec des produits frais et de qualité. Nous sommes d'ailleurs soumis à l'autorisation et le contrôle de l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire).

Le repas est un moment privilégié, de détente et de plaisir. L'ambiance est calme et agréable et nous sommes attentifs et disponibles pour chacun des enfants.

i) L'allaitement

Le lait maternel est spécialement adapté pour répondre aux besoins du bébé dès sa naissance. Il a donc des bienfaits pour sa santé et son développement. Le lait maternel est pratique, car il est toujours prêt. Il est aussi économique. Enfin, il est écologique, car il ne laisse aucun déchet et ne nécessite aucun transport.

De plus, l'allaitement a aussi des bienfaits pour la mère. L'allaitement exclusif et prolongé peut aider la mère à perdre le poids pris pendant la grossesse et réduit le risque de cancer du sein.

Si maman désire poursuivre l'allaitement, nous n'y voyons donc aucun inconvénient. Dans ce cas, maman apportera son lait dans des biberons (que nous conserverons soit au frigo, soit au congélateur) ou pourra venir allaiter son enfant pendant sa pause allaitement.

j) Le sommeil

Le sommeil est indispensable au bon développement de l'enfant. Certains enfants et notamment les plus petits ont besoin de plusieurs siestes par jour, nous sommes donc attentifs à respecter les besoins de sommeil de chacun.

Les enfants dorment dans trois chambres à l'étage :

-Les plus grands dorment dans deux chambres situées au-dessus de l'espace d'activité. L'accès à ces deux chambres se fait par un escalier sécurisé et muni d'une double main courante : une à hauteur d'adulte et l'autre à hauteur des enfants.

-La troisième chambre est destinée uniquement aux plus petits (bébés) qui font plusieurs siestes par jour. Cette chambre est située de l'autre côté de la maison. Nous avons volontairement fait ce choix pour deux raisons :

1) La chambre est plus au calme car elle se trouve à l'opposé de l'espace d'activité ou jouent les plus grands dans la matinée.

2) L'escalier qui mène à cette chambre est moins adapté aux enfants mais est parfaitement sûr pour l'adulte. De larges marches confortables, des contremarches et une rampe métallique sécurisent l'ensemble.

Lorsque qu'un lit se libère dans les chambres des plus grands (lors du départ d'un enfant), l'enfant le plus âgé dans l'espace des plus petits change de chambre. Cet enfant est préparé à ce changement par le dialogue et la visite de sa nouvelle chambre.

Pour la surveillance, les baby-phones restent branchés en permanence et une surveillance visuelle est également assurée. Un détecteur incendie est également présent dans chaque chambre. Toutes les chambres ainsi que le milieu d'accueil sont équipés de moustiquaires.

Les enfants ont pour seul compagnon leur doudou et/ou tétine car le lit est un lieu de sommeil et non de jeux. Le lit à barreaux et sommier réglementaires est garni d'un matelas, d'un protège-matelas, d'un drap housse et d'un sac de couchage.

Avant de mettre tous les enfants au lit pour la sieste de l'après-midi, nous leur proposons des jeux et/ou des activités plus calmes afin les apaiser et de favoriser leur sommeil. Bien sûr si certains éprouvent le besoin de se faire dorloter, pas de problèmes, nous leur donnerons les câlins demandés !

Les enfants ne sont jamais réveillés, il est en effet préférable de les laisser s'éveiller d'eux-mêmes, et ce pour que chaque enfant dorme suffisamment.

Les chambres sont aérées et nettoyées quotidiennement et une température de 18° à 20° C règne dans celles-ci. Le linge est lessivé chaque semaine (plus si nécessaire).

k) La colère - conflits et agressivité

La colère de l'enfant est légitime, il faut la laisser s'exprimer. L'enfant a le droit de se fâcher, de nous montrer qu'il n'est pas content ou pas d'accord. Mais la colère ne peut s'exprimer de n'importe quelle manière, ni au détriment des autres.

Si l'enfant manifeste sa colère de façon violente, c'est à nous de lui expliquer qu'il y a d'autres façons de s'exprimer, de l'accompagner. Il faut être à son écoute, tenter de comprendre la raison de sa colère et l'aider au mieux. Mais si nous estimons qu'il a tort ou que sa demande n'est pas acceptable, il faut lui expliquer nos raisons. Ce n'est pas toujours facile, mais nous devons permettre à l'enfant d'extérioriser ses émotions ou ses sentiments. Si possible, nous mettrons en place une alternative afin d'éviter une trop grande frustration.

En cas de conflit ou d'agressivité entre enfants, nous sommes observateurs de ce qui se passe. Ensuite, selon la réaction des enfants, nous intervenons si nécessaire. En effet, une réaction trop rapide contrarie le développement de l'autonomie.

l) L'acquisition de la propreté

Le moment choisi pour l'acquisition de la propreté doit venir de l'enfant. Rien ne sert de vouloir lui imposer, car s'il n'est pas prêt, il se bloquera et ce sera de toute façon un échec. C'est pourquoi il faut lui laisser le temps.

Le moment venu, il faut répondre à sa demande et l'accompagner dans sa découverte. Il apprend à maîtriser son corps et l'adulte doit l'encourager mais ne jamais le harceler. L'acquisition de la propreté doit être avant tout un plaisir.

Nous n'imposons donc jamais à aucun enfant le WC ou le petit pot, ils y vont seulement s'ils le souhaitent et quand ils sont prêts.

Nous pensons que les parents doivent initier l'acquisition de la propreté. Ensuite, nous prendrons volontiers le relais. Si un enfant, par imitation, désire aller sur le petit pot ou le petit WC prévu à cet effet, nous accédons bien volontiers à sa demande.

m) La juste distance et coéducation avec les parents

Pendant la journée, l'enfant a besoin de moments privilégiés où il sera considéré comme individu et plus seulement faisant partie d'un groupe.

Un des moments privilégiés avec l'enfant est le change. Celui-ci a lieu avant et après chaque sieste et lorsque cela est nécessaire. D'autres moments privilégiés peuvent aussi survenir lors de la séparation avec le (les) parent(s), lors d'une chute, d'un conflit ou en cas de fatigue. L'enfant a besoin de ces moments nécessaires de tendresse, mais ils ne doivent pas être prolongés outre mesure. C'est ce que nous appelons la « juste distance ».

En effet, s'il y a confusion chez l'enfant, nous lui répétons que nous ne sommes pas son papa ou sa maman, que son papa ou sa maman travaille et qu'il (elle) viendra le chercher toute à l'heure. La juste distance est avant tout un état d'esprit

n) La fin de séjour

Afin de préparer l'enfant et le groupe au départ d'un enfant (pour l'école par exemple) et afin d'accompagner l'absence de celui-ci, nous anticipons ce moment et parlons beaucoup avec tous les enfants du prochain départ de leur(s) camarade(s), afin de rendre le départ et l'absence de(s) l'enfant(s) plus compréhensible et palpable pour le groupe.

En ce qui concerne l'adaptation de l'enfant à un nouveau milieu de vie (comme l'école par exemple), nous pensons que cela est du ressort des parents. Néanmoins, par notre expérience, nous sommes prêts à les conseiller le plus efficacement possible.

Par rapport à nos compétences

a) Des liens de qualité

Pour se sentir en confiance et en sécurité, l'enfant a besoin de construire des relations chaleureuses avec les personnes proches de lui. Pour y arriver, nous faisons preuve de patience, de tendresse, de douceur, d'attention, de disponibilité et de bonne humeur. La continuité dans l'accueil est facilitée du fait que nous travaillons à deux. L'enfant apprend donc assez vite à nous connaître.

La cohérence dans nos attitudes se traduit par la mise en place de repères dans les moments clés de la journée comme l'accueil du matin, le change et les soins, les repas, la ou les sieste(s), le jeu et le départ du soir. De cette manière, l'enfant adopte des rituels qui vont rythmer sa journée et le rassurer car il devient ainsi capable de prévoir l'enchaînement des activités.

b) Une attitude professionnelle

Nous sommes avant tout des professionnels. En observation constante, nous observons les interactions entre enfants, analysons les réactions et intervenons dès que cela est nécessaire et de manière appropriée.

En effet, une action trop rapide ou trop autoritaire peut empêcher le développement de l'autonomie.

L'OASIS DES PETITS

Maison d'enfants autorisée ONE

Un feedback régulier par rapport à notre pratique et notre savoir est mis en place. Nous faisons de même concernant les pratiques d'autres professionnels et des maisons d'enfants.

Nous accueillons les enfants depuis 2008. Néanmoins, en plus de nos formations de directeur/trice de maison d'enfants reçues en cours du soir à l'IFAPME de Villers-le-Bouillet, nous avons l'intention, le devoir et le désir de continuer à parfaire nos connaissances en poursuivant des formations. Celles-ci sont un bon moyen de rester continuellement en réflexion et en perpétuelle évolution.

L'O.N.E. nous demande obligatoirement 2 journées de formation par année. Il est donc possible que le milieu d'accueil soit fermé maximum une ou deux fois par an car nous essayons autant que possible de trouver au moins une formation qui se donne un samedi.

c) Une qualité de vie professionnelle

Nous pensons qu'une bonne qualité de vie professionnelle va de pair avec une bonne qualité de vie privée. C'est pourquoi il existe un règlement d'ordre intérieur que nous nous engageons tous (professionnels et parents) à respecter.

Nos heures d'ouverture vont nous permettre de nous occuper de votre enfant 10 heures par jour. Nous désirons donc consacrer le reste du temps disponible et les week-ends à notre famille et notre vie privée. De même, nous avons prévu un espace d'accueil entièrement réservé aux enfants. Nous désirons donc disposer de notre espace privé pour notre vie de famille.

d) Droit à la différence

Dans notre milieu d'accueil, il n'y a aucune discrimination, de quelque nature que ce soit : raciale, culturelle, sexuelle, socio-économique ou religieuse à l'encontre des enfants.

Et si la demande d'accueil pour un enfant nécessitant des soins spécifiques nous était formulée, nous ferions tout notre possible pour accueillir cet enfant et l'aider à s'intégrer le plus harmonieusement possible.

Toutefois nous nous autorisons la possibilité de refuser, si cette demande met à mal le bien-être de l'enfant ou sa sécurité, celui des autres enfants, ou le nôtre, ou n'est pas compatible avec notre règlement d'ordre intérieur ou notre projet éducatif.

e) Collectivités et associations locales

Dans le but de favoriser les relations entre notre milieu d'accueil et les collectivités locales, nous nous rendons régulièrement à la bibliothèque communale pour y emprunter des livres destinés aux enfants.